



Certificateurs

- CPNE de la Fabrication de l'ameublement

Publics

- 1/ Jeunes
- 2/ Salarié(e)
- 3/ Intérimaires
- 4/ Demandeurs d'emploi

BLOCS DE COMPÉTENCES

Bloc de compétences 1 - Réalisation d'un état des lieux et préparation de l'intervention de cannage ou de paillage

- Réaliser un état des lieux du meuble à réparer ou restaurer
- Recueillir toutes les informations nécessaires permettant l'identification, l'organisation et la réalisation de l'intervention
- Identifier les procédés à réaliser
- Sélectionner les matières premières adaptées à l'intervention (rotin, paille, jonc raphia ...) et vérifier leurs caractéristiques et leur qualité
- Identifier et vérifier les caractéristiques et la qualité des produits de finition à utiliser
- Préparer les outillages adaptés et vérifier leur conformité
- Préparer et réparer l'ouvrage en utilisant des aides techniques adaptées le cas échéant
- Appliquer les règles QHSE1 dans toute activité de préparation de la production
- S'organiser pour effectuer les différentes tâches du début à la fin
- Identifier des anomalies et proposer des actions correctives

Bloc de compétences 2 - Réalisation des procédés de cannage

- Mettre en œuvre les procédés de cannage adaptés à la situation en utilisant des aides techniques adaptées le cas échéant
- Réaliser les opérations de finitions en utilisant des aides techniques adaptées le cas échéant
- Contrôler la qualité du produit fini

CCN1

1411 - Fabrication de l'ameublement

Nomenclature du niveau de qualification

Sans niveau - le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé

État

Inactive mais déployable

- Détecter les défauts ou anomalies et mettre en œuvre les actions correctives
- Appliquer les règles QHSE dans toute activité de cannage

Bloc de compétences 3 - Réalisation des procédés de paillage

- Mettre en œuvre les procédés de paillage adaptés à la situation en utilisant des aides techniques adaptées le cas échéant
- Réaliser les opérations de finitions en utilisant des aides techniques adaptées le cas échéant
- Contrôler la qualité du produit fini
- Détecter les défauts ou anomalies et mettre en œuvre les actions correctives
- Appliquer les règles QHSE dans toute activité de paillage

Bloc de compétences 4 : Traitement des informations concernant les procédés de cannage ou de paillage

- S'approprier des consignes et les appliquer
- Rechercher des informations techniques dans les outils et la documentation professionnelle de l'entreprise
- Saisir les informations nécessaires à la traçabilité des interventions en utilisant des aides techniques adaptées le cas échéant
- Transmettre les informations nécessaires aux différents interlocuteurs internes (collègues, hiérarchie...) et aux clients par écrit (schéma, croquis, bon d'intervention...) ou par oral
- Utiliser correctement le langage technique en usage dans la profession
- Utiliser les outils, moyens de communication et systèmes d'information en vigueur dans l'entreprise
- Intégrer des actions d'amélioration dans son activité quotidienne en fonction d'objectifs fixés